

Mais mon honorable ami affirme que la balance du commerce est favorable. Cette balance était pitoyable, puisque les importations se chiffraient à 442 millions, soit \$42 par tête d'habitant, proportion la plus basse depuis 1905. On prive notre population de marchandises nécessaires ou utiles, à cause du culte à ce dieu: la balance du commerce. 442 millions d'importations au regard de 494 millions d'exportations! Depuis 1931, notre commerce est tombé de près de 50 p. 100 et de plus de 60 p. 100 depuis 1928. Voilà le bilan de nos échanges. Qu'est-il arrivé? A la session spéciale de 1930, le cabinet a imposé certains droits et d'autres, en 1931. Dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances semblait vouloir dire que nous avons relevé nos droits après l'abandon de l'étalon-or en Angleterre. Nous l'avons fait en mai 1931. Le Canada a été l'un de ceux qui ont ouvert le défilé, et non de ceux qui ont suivi après l'abandon de l'étalon-or en Angleterre. Les importations et les recettes des douanes sont tombées, de sorte que ces recettes n'étaient plus que de 145 millions de dollars en 1931, et de 69 millions en 1933. Voilà le cercle vicieux; c'est pourquoi mon honorable ami ne peut trouver de recettes. Tout d'abord, nous avons bloqué les importations; ensuite, nous avons abaissé le revenu; enfin, nous avons empêché nos marchandises de sortir, après quoi nous avons imposé des taxes à celui qui ne peut vendre ses marchandises, afin de compenser l'abaissement des recettes douanières. Le premier ministre a donné l'exemple le plus limpide de ce procédé alors que, au sujet des accords de la conférence impériale, il disait à propos d'un sujet que nous connaissons bien dans l'Est, comme on le voit à la page 136 v.f. du hansard non révisé:

Aux époques normales, le Canada exporte chaque année environ 1,800 millions de pieds de bois évalués à 50 millions de dollars; dont 1,445 millions de pieds, d'une valeur de 39 millions de dollars, allaient aux Etats-Unis; et 186 millions de pieds, évalués à \$6,474,000, au Royaume-Uni. La taxe d'importation de \$3 par mille pieds imposée récemment par les Etats-Unis a, à vrai dire, fermé ce marché au producteur canadien. De nouveaux débouchés nous sont indispensables. Ceci s'applique tout particulièrement aux qualités inférieures et communes qui forment de 60 à 70 p. 100 du bois scié.

Qu'est-ce qui a amené les Etats-Unis à imposer ce droit de \$3 par mille pieds? Le tarif Bennett de 1931. A titre de représailles, on a imposé une taxe de \$3 par mille pieds, puis une autre de \$1. Mon honorable ami a dû convoquer une conférence de délégués anglais pour arriver à vendre à ces gens les 1,445 millions de pieds dont nous avions perdu la vente à cause des droits imposés par le Gouvernement en 1931. Voilà ce que produit un tarif élevé, voilà le résultat de la politique énergi-

que de mon honorable ami le ministre des Chemins de fer (M. Manion).

Si mon très honorable ami a appris quelque chose, cela lui est venu des difficultés qu'il a rencontrées à chercher des marchés. Nous cherchons à augmenter notre revenu et en même temps à trouver des marchés. Voici ce que mon très honorable ami a prédit à Vancouver:

Si M. Mackenzie King pense que je ne développerai pas à tel point les forces de notre vie agricole et industrielle qu'elles imposeront leurs produits aux marchés de l'univers, il se trompe; car cela, je le ferai. S'il croit que je n'établirai pas de nouveaux débouchés pour ces produits, que je ne ferai pas tout en mon pouvoir pour conserver ces débouchés, que je ne mettrai pas tout en œuvre pour faire place à nos produits sur de nouveaux marchés, sur d'anciens marchés, sur des marchés qui résistent, il fait erreur; car cela, je le ferai.

Je suis persuadé que, lorsque le ministre des Finances suppute les entrées perçues par le service douanier, il eût préféré que le premier ministre se fût servi d'une autre sorte de dynamite que celle dont il a fait usage pour faire place aux produits canadiens sur ces marchés. Voici qu'aujourd'hui il fait des efforts désespérés pour compenser la diminution qu'accusent les recettes douanières en frappant le sucre d'un impôt et en privant les anciens combattants de leur pension.

Il veut obtenir ce que le commerce légitime eût gagné. La solution est simple; diminuez vos dépenses et augmentez vos échanges. Cette question d'une politique commerciale susceptible d'accroître nos échanges bien qu'elle n'ait pas la nouveauté qui caractérise maint autre programme qu'on entend préconiser aujourd'hui, est à mon sens d'importance primordiale. Parlant à Winnipeg, en 1930, le premier ministre nous a dit où il avait pris sa politique commerciale. Ecoutez:

Les Etats-Unis ont appris, voilà longtemps, qu'une nation, pour devenir grande doit sauvegarder tout d'abord ses propres intérêts. Ils ont donc commencé à développer leur marché intérieur en excluant de ce marché les produits des autres nations. Il y a eu un temps où les pays étrangers, s'ils avaient pu faire comme ils voulaient, auraient pu anéantir les jeunes industries de la république, tarir ses revenus, ruiner ses systèmes de transport, et laisser là un pays d'ouvriers sans emploi, d'agriculteurs affamés et de manufacturiers inutiles. Voyez-les aujourd'hui qui s'avancent au cri de "Etats-Unis d'abord".

Si mon très honorable ami veut lire la déposition de M. Frank H. Simon devant un comité du sénat des Etats-Unis, il y a quelques semaines, il verra que l'on redoute plutôt la devise: "Etats-Unis d'abord". Sous doute mon très honorable ami a-t-il pris sa devise: "Canada d'abord" de cette idée de l'Amérique qui s'avancait au cri d'"Etats-Unis d'abord". L'on trouvera, je crois, que le program-